

**Éléments du rapport de jury
CRPE spécial Langue vivante régionale
Créole guadeloupéen**

Ce bilan devra être complété par les **correcteurs** d'ici le 1^{er} juin 2025 - délai de rigueur.

Format

1/ Description synthétique de l'épreuve (Adjointe au DAASEN)

2/ Éléments statistiques (Adjointe au DAASEN)

Par concours	Externe Privé	Interne public	Externe public	Externe spécial LVR Public	3 ^{ème} concours public
Nombre d'inscrits					
Nombre de copies					
Notes la plus élevée, la plus basse					
Moyenne					
Note du dernier admissible					

3/ Pour chaque partie (**correcteurs**)

Analyse des performances des candidats : points forts et points de fragilité

1.1. Rappel du texte réglementaire de l'épreuve écrite en langue régionale :

L'épreuve écrite en langue régionale comporte trois parties :

- Une partie consistant en un commentaire en créole d'un texte en créole
- Une traduction d'un texte bref en créole, accompagnée de la réponse en français ou en créole à des questions de grammaire,
- Le commentaire en français d'un document pédagogique.

L'épreuve d'un coefficient 1 dure 3 heures. Elle est notée sur 20. Une note globale ou inférieure à 5 éliminatoire.

Partie 1. Commentaire en créole d'un texte d'expression créole

• **Points forts :**

- Certaines productions proposent une lecture pertinente, structurée et argumentée du texte.
- Quelques candidats ont su développer une analyse fine des enjeux textuels et étayé leurs propos au moyen d'éléments textuels précis.

• **Points faibles :**

- Méthodologie insuffisamment maîtrisée : de nombreuses copies souffrent d'un manque de structure claire, avec des plans absents ou mal définis, des introductions et conclusions inachevées, et des transitions peu assurées, ce qui nuit à la cohérence et à la progression de l'argumentation. Il est important de rappeler que lorsqu'un plan est suggéré dans le sujet, il doit être pleinement exploité : les

candidats ne peuvent se limiter à développer une seule des deux ou trois idées proposées. Une lecture partielle du sujet aboutit à une analyse déséquilibrée et lacunaire.

- Analyse partielle et réductrice : l'interprétation du texte reste souvent limitée à une lecture émotionnelle centrée sur la relation mère-enfant, au détriment d'une approche plus approfondie mobilisant les dimensions stylistiques, narratives et symboliques. Cette tendance se traduit fréquemment par de la paraphrase ou une simple restitution du contenu.
 - Maîtrise incertaine du créole écrit : les productions comportent un nombre élevé d'erreurs orthographiques et syntaxiques, révélant une appropriation encore fragile de la graphie normalisée (exemples récurrents : confusion entre « y » et « i », formes fautives comme « vinn » au lieu de « vin », ou « aw » pour « a'w »). À cela s'ajoute une méconnaissance des normes rédactionnelles, compromettant la lisibilité et la rigueur des copies.
 - Insuffisance du recul analytique : certains candidats adoptent un ton trop personnel, voire militant, marquant une identification excessive au sujet traité. Des expressions comme « nou », « péyi an nou », ou « lyannaj avè manman Gwadeloup fò » traduisent un engagement affectif qui prend le pas sur l'analyse littéraire attendue.
 - Propos redondants ou hors sujet : plusieurs copies s'étendent sur des éléments répétitifs ou périphériques, ce qui alourdit inutilement le développement sans enrichir l'analyse ni en clarifier les enjeux.
- **Remarques / Impressions :**
 - Renforcer la méthodologie du commentaire : insister sur la structure du propos (introduction, plan, transitions, conclusion).
 - Favoriser une lecture analytique et distanciée : nécessité d'articuler avec rigueur les dimensions littéraires, linguistiques et culturelles du texte.
 - Liste non exhaustive des idées principales du texte :
 - Le deuil et les mécanismes de la mémoire
 - Le retour impossible / le retour inévitable
 - La figure maternelle : entre intimité et idéalisation
 - Les objets comme porteurs de mémoire et d'affect
 - L'exil intérieur et la quête de consolation
 - La fragilité de la vie et la symbolique corporelle
 - La tension entre l'ailleurs et l'ici et la construction identitaire
 - Le langage du corps et du soin comme expression de l'amour
 - Orthographe, syntaxe, graphie créoles doivent faire l'objet d'un apprentissage systématique.
 - Développer la capacité à commenter un texte objectivement, sans projection personnelle excessive.

Partie 2. Traduction et questions de grammaire

Le passage à traduire étant choisi cette année encore dans le texte à commenter, les candidats en connaissent le contexte et la place dans le récit. La bonne réussite de l'exercice sous-tend préalablement une compréhension fine du passage. La fidélité sémantique, la correction de la langue et la maîtrise de la langue française compte parmi les principaux critères d'évaluation.

- **Points forts**

- Compréhension globale parfois satisfaisante : certaines copies montrent que les candidats ont saisi le sens général du texte source.
- Volonté de restitution fidèle : plusieurs travaux témoignent d'un effort sincère pour respecter le contenu, le rythme et l'intention du texte.
- Tentatives de cohérence stylistique : malgré des maladresses, certains candidats cherchent à préserver l'équilibre entre sens littéral et effet poétique.

- **Points faibles :**

- Maîtrise inégale des attendus linguistiques et stylistiques : les traductions présentent des écarts notables entre les candidats, avec une variabilité importante dans la précision, la cohérence et la qualité du rendu.

- Erreurs fréquentes : nombreuses omissions, maladresses de formulation, emprunts inappropriés au français, et contresens parfois significatifs, traduisant une compréhension partielle ou superficielle du texte source.
 - Non-respect du style et de la tonalité : la cadence, la musicalité et l'intention du texte original sont souvent altérées, ce qui affaiblit l'impact de la traduction.
 - Tendance à l'interprétation littérale : plusieurs productions se contentent d'un calque mot à mot, au détriment du sens profond ou des connotations culturelles du texte.
 - Manque de rigueur dans certains cas : quelques traductions montrent une intention correcte mais restent entachées de fautes évitables ou de formulations maladroites, souvent par manque de relecture attentive.
 - Difficultés lexicales spécifiques :
 - o « *An té pran ladésizyon pa jen déviré ankò* » : mauvaise compréhension du marqueur d'irréversibilité « jen », conduisant à des contresens comme « ne plus retourner encore ».
 - o « *Donan* » : mal interprété comme un simple adjectif (« donnant », « vivant ») sans prise en compte de la notion de générosité implicite dans le contexte.
 - o « *Anragé vlé enmé, anrajé savé kijan pou bay lanmou* » : traduction calquée, syntaxe fautive, et perte de la tension poétique du passage.
 - Traitement globalement insuffisant de la question grammaticale : la plupart des candidats abordent cette partie de manière superficielle, sans en maîtriser les attendus.
 - Confusion entre traduction et analyse grammaticale : beaucoup se contentent de reformuler un segment en français, sans expliciter les mécanismes linguistiques du créole.
 - Manque de précision dans l'identification des éléments grammaticaux : lorsqu'un COD est repéré, il est rarement analysé dans sa nature et son lien avec le prédicat
 - Faible maîtrise du vocabulaire grammatical : les notions de fonction, nature, pronominalisation, temps/mode/aspect sont peu ou mal mobilisées.
- **Remarques / Impressions :**
 - Un futur enseignant de créole ne peut faire l'économie d'une solide maîtrise de la grammaire créole, fondement indispensable pour enseigner la langue avec rigueur et clarté. Cette compétence est d'autant plus essentielle qu'elle s'inscrit dans une logique de développement des compétences bilingues, où une approche contrastive entre le créole et le français permet aux élèves de mieux comprendre le fonctionnement des deux langues et de renforcer leur aisance linguistique.

Partie 3. Le commentaire en français d'un document pédagogique.

Cette partie de l'épreuve invite le candidat à analyser une situation d'apprentissage en contexte de classe. Le document support peut prendre des formes variées : fiche de préparation destinée à l'enseignant, extrait de recommandation pédagogique, support d'activité pour l'élève, production d'élève (brouillon, trace écrite, schéma), ou tout autre élément illustrant une pratique pédagogique effective.

La consigne précise la langue dans laquelle le commentaire doit être rédigé : en créole, en français, ou au choix du candidat. Quelle que soit la langue choisie, c'est la pertinence de l'analyse, la justesse des observations et la cohérence du raisonnement didactique qui sont évaluées en priorité.

Lors de cette session, le commentaire devait être rédigé en français. Le document proposé était une fiche de séance consacrée à l'étude de **La case créole**, conçue pour des élèves de cycle 3 et inscrite dans une progression de niveau A1 du CECRL.

- **Points forts :**

- Certaines copies montrent une capacité à repérer les grandes lignes de la séance : support, thème, déroulé général.
- Quelques candidats formulent des propositions pédagogiques, témoignant d'une volonté d'engagement dans la réflexion didactique.
- L'évocation du CECRL est présente dans certaines copies, même si elle reste partielle ou imprécise.

- **Points faibles :**

- Analyse trop descriptive et peu critique : la majorité des candidats se contente d'un résumé ou d'une présentation du document sans questionner ses choix pédagogiques.
- Faible identification des intentions de l'enseignant : les objectifs d'apprentissage, les démarches pédagogiques ou les modalités d'évaluation sont rarement explicités ou analysés.
- Absence de mise en lien avec les cadres de référence : le CECRL est peu mobilisé, voire mal compris (confusion entre registre de langue et niveau CECRL, par exemple) et les programmes de LVER
- Propositions pédagogiques non justifiées : certaines suggestions (ajout de séances, de supports visuels, de documentaires) manquent d'explicitation quant à leur intérêt didactique.
- Problèmes de structuration et de clarté : l'organisation des idées est souvent désordonnée, l'argumentation peu construite, et la posture réflexive absente.
- Mésinterprétation de l'exercice : certains candidats confondent l'analyse attendue avec une simple opinion personnelle ou une description extérieure du document.

- **Remarques / Impressions :**

- Clarifier les attendus de l'épreuve : rappeler que l'objectif est de produire une analyse critique, étayée et contextualisée, et non une description factuelle du support.
- Former à une lecture réflexive des documents pédagogiques : amener les candidats à interroger les choix de l'enseignant (objectifs, supports, activités, évaluation) à partir de repères didactiques solides.
- Renforcer la maîtrise du CECRL et des programmes : s'assurer que les candidats savent identifier une activité langagière, associer un niveau à des compétences observables, et situer une séance dans le cadre du cycle 3.
- Développer l'argumentation pédagogique : encourager la formulation de propositions justifiées, articulées à des objectifs d'apprentissage concrets.
- Valoriser une posture professionnelle et analytique : inviter les candidats à dépasser l'avis personnel pour adopter une perspective construite, en s'appuyant sur des connaissances en didactique des langues.

➤ **Recommandations du jury (correcteurs)**

Eléments d'analyse critique de la fiche de séance proposée, suivie de pistes d'amélioration, en tenant compte du niveau A1 du CECRL, du niveau CM2, et des principes de la didactique des langues vivantes régionales.

- **Eléments critiques de la fiche de séance**

1. Inadéquation partielle avec le niveau A1 du CECRL

- Le texte proposé est trop dense et complexe pour des apprenants de niveau A1 : vocabulaire riche, phrases longues, structures syntaxiques soutenues, et présence de notions culturelles implicites non contextualisées.
- Le niveau d'entrée linguistique des élèves n'est pas pris en compte : aucune différenciation ni activité progressive pour construire le sens.

2. Manque de progressivité et de guidage

- Lecture intégrale du texte dès le début sans préparation à la compréhension (mise en contexte, repérage de mots-clés, anticipation du sens) : cela risque de décourager ou de perdre les élèves.
- Le travail sur le vocabulaire est présenté de manière descendante (professeur explique tout), sans interaction, sans mise en activité des élèves.

3. *Activités peu adaptées aux objectifs fixés*

- Objectif annoncé : "exprimer des préférences", mais aucune activité ne permet réellement aux élèves d'exprimer leurs goûts ou de formuler des phrases simples du type "*an pisimé kaz an bwa padavwa...*"
- L'exercice de copie du texte ne permet pas d'atteindre les compétences visées (ni lexicales, ni communicatives) et n'est pas exploitable pour évaluer la compréhension.

4. *Absence de vérification de la compréhension*

- Aucune activité de compréhension orale ou écrite n'est prévue.
- Aucune trace d'évaluation formative ou de réinvestissement des apprentissages.

• Pistes possibles d'amélioration de la séance

1. Adapter le document au niveau A1

- Ne proposer qu'un extrait simplifié du texte, ou le réécrire avec des phrases courtes, du vocabulaire contrôlé et des structures connues des élèves
- Travailler sur des images illustrant les éléments du texte pour soutenir la compréhension.

2. Introduire une démarche actionnelle

- Créer une tâche finale simple, par exemple : "*Je décris ma maison idéale en créole*" ou "*Je choisis parmi plusieurs maisons celle que je préfère et j'explique pourquoi.*"
- Intégrer des activités langagières réelles : choix, description, expression de préférences.

3. Travailler la compréhension de manière progressive

- Avant la lecture : activer les représentations (à l'oral, à partir d'images ou d'un brainstorming).
- Pendant la lecture : lecture fractionnée avec questions simples ou activité de repérage (associer mots et images, retrouver les parties de la maison, etc.).
- Après la lecture : reformulation orale ou jeu de rôle (ex. : un élève décrit une maison, l'autre la dessine).

4. Renforcer l'interactivité et la mémorisation :

- Réutilisation des mots appris dans des phrases modèles simples.

5. Évaluer de manière formative

- Prévoir une activité où les élèves doivent montrer ce qu'ils ont compris : par le dessin, la reformulation, ou des QCM oraux/écrits.
- Mettre en place une grille d'observation pour vérifier l'acquisition du lexique et des structures.

1.2. Rappel du texte réglementaire de l'épreuve orale d'admission

L'épreuve se compose d'un exposé de 25 minutes, suivi d'un entretien en créole avec le jury d'une durée de 15 minutes.

Le premier attendu de cette épreuve est la maîtrise de la langue dans toutes ses dimensions : correction grammaticale, richesse lexicale, et prosodie. Les candidats doivent démontrer leur capacité à s'exprimer avec aisance en créole et en français, non seulement pour communiquer efficacement, mais aussi pour enseigner. La langue de l'enseignant est en effet un modèle pour ses élèves, et sa qualité est déterminante pour la construction de leurs compétences langagières.

La première partie de l'épreuve permet d'évaluer la capacité du candidat à analyser un corpus documentaire et à élaborer un exposé construit et argumenté. Les dossiers proposés cette année comprenaient trois documents : un document audio, un texte écrit et un document iconographique.

Lecture active et analyse du corpus

Le candidat commence par lire attentivement les documents du corpus, en identifiant les thèmes récurrents ainsi que les principaux enjeux — qu'ils soient culturels, littéraires ou linguistiques. Il s'attache ensuite à dégager des lignes de force : oppositions, évolutions, tensions ou complémentarités, sans chercher l'exhaustivité, mais en construisant une lecture problématisée et cohérente.

La problématique élaborée ne peut se limiter à une simple série de questions ou à un questionnement fragmentaire sur quelques documents. Si les concepteurs des dossiers orientent souvent leur choix autour d'une thématique identifiable, celle-ci peut ouvrir sur plusieurs axes de réflexion. Le candidat est libre d'en suivre une, à condition qu'elle soit clairement justifiée et qu'elle permette une lecture transversale et structurée du corpus.

Dans un premier temps, le candidat présente brièvement le corpus proposé, en en identifiant les points communs, les thématiques dominantes ou les contrastes majeurs entre les documents.

Il formule ensuite une problématique claire et pertinente, en lien avec les enjeux du corpus et les attendus de l'épreuve.

Enfin, il annonce le plan qu'il suivra pour structurer son analyse, généralement en deux ou trois axes, permettant d'articuler les documents autour d'un fil conducteur.

	Points forts	Points faibles
Présentation et analyse du dossier	<ul style="list-style-type: none">- Structuration rigoureuse du propos, incluant une introduction claire, la formulation d'une problématique pertinente et l'annonce d'un plan cohérent.- Mise en avant de la thématique transversale qui relie les différents documents du corpus.- Exploration des potentialités culturelles, linguistiques et pédagogiques de chaque document.- Mise en relation des documents, en soulignant les convergences,	<ul style="list-style-type: none">- Tendance à supposer que tous les élèves vivant en Guadeloupe maîtrisent naturellement le créole, sans prise en compte de la diversité réelle de leurs parcours linguistiques et de leur exposition à la langue.

	<p>les oppositions et les complémentarités qui permettent de dégager les lignes de force du corpus.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transition fluide et logique entre la première partie d'analyse des documents et la seconde partie consacrée à la transposition didactique. 	
--	---	--

L'exposé et l'entretien constituent deux moments distincts au cours desquels le jury apprécie les compétences linguistiques, culturelles et communicationnelles du candidat, ainsi que sa motivation à enseigner le créole.

Transposition didactique et pédagogique

Le jury rappelle que dans leur exposé les candidats doivent tenir compte de la consigne proposée. Cette année, elle pouvait les guider dans la conception de leur séquence d'enseignement.

La consigne invitait les candidats à proposer un niveau de classe en fonction de la thématique du dossier et à relier cette proposition aux programmes officiels, à formuler des objectifs linguistiques, littéraires et culturels, à préciser l'ordre dans lequel les documents seraient étudiés avec les élèves, l'articulation et la progression des activités langagières, les évaluations et les prolongements prévus.

Les candidats avaient la liberté de présenter une séance détaillée ou une séance d'enseignement, à condition de justifier systématiquement l'utilisation — ou la non-utilisation — d'un ou plusieurs documents du corpus

Le candidat commence par justifier le choix du niveau de classe et les objectifs visés, tant sur le plan linguistique que culturel. Il présente ensuite une séquence cohérente : un titre clair, des objectifs généraux, le nombre de séances prévues, les types d'activités envisagées, ainsi que l'utilisation justifiée des documents du corpus. Il précise les modalités d'évaluation et, si pertinent, propose une ouverture interdisciplinaire.

Dans le cas d'une séance, le candidat définit des objectifs précis, expose le déroulé des activités (compréhension, production, interaction), décrit la tâche finale envisagée et en explicite les consignes. Il conclut par la présentation des modalités d'évaluation et des pistes de remédiation pour accompagner les élèves en difficulté.

	Points faibles	Points faibles
Utilisation didactique et pédagogique du corpus	<ul style="list-style-type: none"> - Évocation pertinente des textes officiels (Bulletin officiel, programmes d'enseignement, CECRL, etc.). - Capacité à différencier l'enseignement de la LVR et ceux du dispositif bilingue. - Bonne connaissance de la didactique des langues et utilisation appropriée du lexique professionnel (CECRL, activités de communication langagière, compétences culturelles et linguistiques, différenciation pédagogique, etc.). - Connaissance précise du volume horaire hebdomadaire dédié à l'enseignement des LVER et sa répartition (rythme, fréquence...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de maîtriser les bases de la grammaire créole, notamment la distinction des classes grammaticales et des fonctions syntaxiques. - Certains candidats réduisent la construction d'une séquence d'enseignement à seulement deux séances, en séparant de manière artificielle les dimensions linguistique et culturelle. - Difficulté récurrente à expliciter la différence entre le champ lexical et le champ sémantique. - Confusion fréquente entre les notions d'objectifs linguistiques et de compétences langagières. - Présence d'énumérations ou d'activités listées sans

	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à formuler des choix didactiques en parfaite adéquation avec les attendus des cycles 2 ou 3 pour l'enseignement des LVER. - Une candidate a su envisager de manière efficace des aménagements adaptés aux élèves à besoins éducatifs particuliers. - Des propositions intéressantes ont été formulées pour répondre à l'hétérogénéité linguistique des élèves. - Une autre candidate a présenté des pistes de prolongements interdisciplinaires pertinentes. 	<p>cohérence ni lien clair entre elles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de prendre en compte les modalités de travail, tant au niveau individuel qu'en groupe, pour assurer la différenciation et la dynamique de la classe. - Rappel essentiel : une séquence pédagogique doit toujours intégrer des temps d'évaluation et de remédiation, indissociables de l'apprentissage.
--	--	--

Conseils généraux :

- Expression orale soignée : niveau de langue correct, fluide, articulé...
- Posture professionnelle : enseignant réflexif, ouvert au dialogue.
- Gestion du temps imparti pour chaque sous-partie
- Aménager des transitions
- Le jury invite vivement les candidats des prochaines sessions à lire notamment :
 - Le cadre européen commun de référence pour les langues
 - Le socle commun de compétences, de connaissances et de culture
 - Les programmes de langues vivantes étrangères et régionales (Cycle 2 et 3)
 - La circulaire du 2 décembre 2021 relative à l'enseignement des langues et cultures régionales, qui fixe le cadre réglementaire et les orientations pédagogiques pour la mise en œuvre de cet enseignement.

Sarah Mozar
IA-IPR ff en charge de l'enseignement de la LVR créole guadeloupéen